

## La sémantique des points de vue

Pierre-Yves Raccah, CNRS  
LLL, Université d'Orléans  
[pyr@linguistes.fr](mailto:pyr@linguistes.fr)

Dans ce chapitre, je vais montrer pourquoi une sémantique rigoureuse et efficace doit considérer la signification comme un ensemble de contraintes sur les points de vue que les énoncés et les discours amènent à adopter (même provisoirement) au cours du processus de leur interprétation. On verra aussi comment une telle sémantique est possible, et en quoi elle permet une description empirique des phénomènes liés à la construction du sens, description plus adéquate que celles qu'il est possible d'obtenir au moyen d'approches dans lesquelles la signification est conçue comme une sorte de sens générique.

Si l'on considère que les énoncés des langues humaines transmettent des *contenus*, il peut sembler légitime d'admettre que la sémantique des langues est une discipline qui vise à décrire ces *contenus*. Ce que tel ou tel courant de pensée considérera comme la nature de ces *contenus* contribuera à la caractérisation de différentes écoles de sémantique, plus ou moins sophistiquées, plus ou moins naïves<sup>1</sup>. Nous nous arrêterons brièvement sur trois grands types d'approches qui ont marqué la discipline depuis une soixantaine d'années, pour signaler (section 1) un défaut commun à toutes ces conceptions, défaut qui fait, d'une part, que les cadres sémantiques se réclamant de ces conceptions ne peuvent pas être considérés comme relevant de la linguistique et, d'autre part, qu'ils ne permettent pas des études empiriques. On verra que, pour éviter ce défaut, un changement de paradigme dans la conception de la sémantique sera nécessaire, changement dont on verra qu'il suppose de renoncer à la classique conception *transmissionnelle* de la communication langagière, au profit d'une conception *manipulatoire* (sans les connotations négatives habituellement associées à ce mot).

Nous verrons (section 2) qu'un moyen d'éviter tous ces réductionnismes est de commencer par distinguer rigoureusement *ce qu'un sujet parlant comprend* de *ce qui, dans les unités de langues qui ont été utilisées, lui fait comprendre ce qu'il a compris, dans la situation dans laquelle il l'a compris, et avec les croyances et les connaissances qu'il avait au moment où il le comprenait*.

Cette distinction, qui peut paraître une évidence, n'est pourtant faite que par un ensemble de courants, regroupés sous la dénomination de « sémantiques instructionnelles » : les autres courants n'accordent, au mieux, qu'une différence de *degré de généralité* entre sens et signification. On verra aussi, dans la section 2, que cette distinction catégorique, outre son intérêt pour maintenir une sorte d'hygiène conceptuelle, est indispensable pour des raisons empiriques : ce qu'un sujet parlant comprend n'est accessible qu'à lui-même et n'est donc pas un observable scientifique ; ce qui, dans la langue, le lui fait comprendre est, en revanche, nécessairement accessible à tous : si ce n'était pas le cas, aucune langue humaine ne pourrait être acquise...

Cette distinction étant faite, entre le *sens* (non scientifiquement observable) que les individus construisent et les instructions et les contraintes (la *signification*) que les langues humaines imposent à sa construction, nous explorons (section 3) l'idée selon laquelle ces instructions et contraintes que les langues imposent à la construction du sens des énoncés et des discours concernent principalement la *manière de voir* ce dont ces énoncés et ces discours

---

<sup>1</sup> Selon qu'elles s'éloignent ou se rapprochent de la croyance en un lien direct entre les mots et les choses. Voir, par exemple, dans le cadre des différents logicismes, le contraste entre les approches inspirées par Montague (1970) et celles inspirées par Perry et Barwise (1984).

parlent. Cette exploration, ce point de vue sur une sémantique de l'argumentation (voir, notamment, Ducrot 1988) qui développe des arguments pour une sémantique des points de vue (*SPV* : voir, notamment Racciah 2002, Carel et Ducrot 2009<sup>2</sup>, ou Carel 2011), amène à considérer l'*orientation argumentative* des énoncés comme une des manifestations de cette *manière de voir*, partiellement déterminée par la langue dans laquelle ces énoncés sont proférés : on sait déjà, depuis Aristote, qu'un argument n'est argument qu'en vertu de certaines conceptions préexistant à l'énoncé de l'argument... Nous verrons dans cette section que ceux des points de vue qui sont nécessaires à la compréhension même des discours, et qui fonctionnent donc comme des présupposés linguistiques, constituent aussi les *présupposés idéologiques* de ces discours. Nous verrons ensuite qu'une telle approche, dans laquelle les unités des langues fournissent des contraintes sur les points de vue que leurs usagers doivent adopter (même provisoirement) pour construire un sens pour les énoncés qui utilisent ces unités, permet de rendre compte d'un grand nombre de phénomènes liés à la construction du sens, et, en particulier, des phénomènes considérés comme relevant de l'argumentation dans la langue, dont cette approche peut être considérée comme une extension. On verra aussi qu'une telle approche, associant les implicites des argumentations à des présupposés idéologiques, permet de rendre compte de cette faculté extrêmement robuste que les sujets parlants ont de comprendre très vite, et avec très peu de matériau, à quelles idéologies les locuteurs se présentent comme adhérant. À cette occasion, les liens que la *SPV* entretient avec la polyphonie linguistique seront présentés brièvement.

Enfin, on verra (section 4) que, en combinant des descriptions de 'mots ordinaires' et d'opérateurs ou connecteurs, on peut préciser davantage l'analyse sémantique des effets idéologiques des énoncés. Ainsi, par exemple, on peut fournir une explication *sémantique* simple au fait que, généralement, les énoncés de la phrase :

Max est riche, il doit donc avoir beaucoup d'amis

ont pour effet (entre autres) de susciter une certaine méfiance vis-à-vis des 'amis' de Max.

En conclusion, on verra que cette approche linguistique des processus discursifs, approche qui introduit la *manipulation de points de vue* comme interface directe entre le monde et la langue, en évitant de réduire les phénomènes sémantiques à des opérations cognitives, fournit une substance sur laquelle les opérations cognitives s'inscrivent, et permet d'unifier les approches argumentationnelles et les approches polyphoniques, dans un cadre général de sémantique instructionnelle.

## 1. L'erreur commune des réductionnismes en sémantique

Trois grands types d'approches ont dominé la sémantique depuis les années 1960 :

- A. Une sémantique 'mondaine', que Perry et Barwise (1984) soutenaient il y a une trentaine d'années (en dépit de Frege<sup>3</sup>...), en martelant : « *meaning is in the world* ».
- B. Des sémantiques 'logicistes', inspirées des travaux de Tarski sur les langages formels et semi-formels, et s'appuyant sur l'application que Davidson en a faite aux langues humaines (malgré le sec avertissement de Tarski<sup>4</sup>). À l'intérieur de ce courant, il est habituel de distinguer deux positions :

---

<sup>2</sup> Voir en particulier, p. 40, une analyse passionnante des questions liées aux rapports entre points de vue et angles de vue dans une approche polyphonique compatible avec le modèle des blocs sémantiques.

<sup>3</sup> « Une sorte de régression préfrégréenne », comme disait Cadiot (1997 : 243) à propos du risque majeur que « la sémantique du prototype présente aux yeux d'un linguiste sémanticien »...

<sup>4</sup> Tarski (1944 : 347) : « *The problem of the definition of truth obtains a precise meaning and can be solved in a rigorous way only for those languages whose structure has been exactly specified. For other languages – thus, for all natural, "spoken" languages – the meaning of the problem is more or less vague, and its solution can have only an approximate character* » [les italiques sont de Tarski lui-même]. Et, p. 349 : « Our everyday language is certainly not one with an exactly specified structure ».

- a. la conception selon laquelle « *meaning is truth-conditions* », telle qu'elle était prônée par Davidson (1967) : c'est une conception de la sémantique très semblable à celle-là que, paradoxalement, les écoles chomskyennes considéraient comme allant de soi, ... et du coup, tentaient de l'éliminer (à l'époque) de la recherche en linguistique ;
  - b. une version plus fregéenne de la précédente, dont une formulation mathématique utilisant le lamda-calcul et la théorie des types, a été proposée il y a près de cinquante ans par Richard Montague (1970), conception pour laquelle la signification est une *fonction qui prend comme argument des indices caractéristiques des situations et donne comme valeur des dénnotations dans les situations correspondant à ces indices*.
- C. Différentes sémantiques dites 'cognitives', pour lesquelles les significations sont des représentations mentales, des états psychiques, des concepts incarnés, des réservoirs d'inférences, des métaphores de l'espace ou de la topologie, etc. selon les écoles de pensées invoquées.

Les qualités et les défauts spécifiques à chacune de ces conceptions, aussi importants puissent-ils être, ont été décrits et décriés suffisamment souvent et avec assez de précision et de sérieux pour qu'il soit inutile et inopportun d'y revenir ici en détail. En revanche, il me semble utile de souligner un défaut commun à ces conceptions pourtant très différentes : *toutes ces conceptions cherchent la signification en dehors des langues* : considérer que la signification d'une unité de langue est *un état du monde, un ensemble de conditions de vérité, ou un état cognitif* suppose que cette signification doit (et peut) être réduite au *monde*, à la *logique*, ou à la *cognition*. Sans ce principe de réductibilité, rien ne justifierait d'aller chercher la signification linguistique dans l'un de ces trois domaines extérieurs à celui des langues.

Dans ces conditions, puisque la signification est, selon ces conceptions, extérieure aux langues, son étude ne relève plus de la linguistique, mais de l'étude générale du monde, de la logique ou de la psychologie cognitive. Cette conséquence, pour le moins surprenante, aurait pu donner matière à penser aux théoriciens de ces trois grands courants, et leur suggérer que ces réductions n'étaient peut-être pas de bonnes idées ; mais le réductionnisme est généralement têtu et, sans exclure explicitement la sémantique de la linguistique, on a maintenant tendance à la faire relever d'une sorte de 'discipline' censée être plus vaste : les « sciences du langage », ce qui permet de masquer (mais mal) le problème posé par ces réductions.

En ce qui concerne le réductionnisme logique, il paraît pourtant s'imposer à qui veut considérer la sémantique des langues comme une discipline scientifique : il semble en effet difficile de revendiquer qu'une théorie de la signification ne repose pas sur les lois de la logique, comme les autres théories scientifiques. Mais cette apparente nécessité est liée à une confusion entre l'objet d'étude et le langage qui est utilisé pour le décrire : si le second doit effectivement être conforme aux lois de la logique (ne serait-ce que pour garantir le contrôle des conséquences de ce que l'on affirme à propos de l'objet d'étude), cela ne dit rien sur le premier (aucun physicien ne songerait à réduire l'électricité à des conditions de vérité, sous prétexte que les équations qu'il admet respectent les règles de la logique...).

Dès que l'on reconnaît que les discours visent à faire admettre à ceux qui les entendent autre chose que des relations logiques entre les entités dont ils parlent, on ne peut plus en rester à une conception logiciste de leur compréhension, qu'il n'est ainsi plus possible de réduire à l'attribution d'une propriété à une entité : elle suppose des opérations plus complexes, subjectives, comme, par exemple, l'*identification*, la *validation*, l'*opposition*, dont on n'a plus à montrer qu'elles sont constitutives de l'interprétation. Dans Raccah (1997), je montrais que trois différences *essentiels* entre les langues humaines et les langages formels (en y incluant

les langages pour lesquels Alfred Tarski considérait que leur « *structure has been exactly specified* ») empêchent d'utiliser les seconds comme modèles des premières : (i) l'implication (obligatoire *vs* interdite) du locuteur dans son énoncé, (iia) le rôle (insignifiant *vs* essentiel) du concept de vérité (opposée à *fausseté*) dans l'interprétation, (iib) le rôle (important *vs* inexistant) de la notion de vérité (opposée à *mensonge*) et (iii) le sens (nécessairement différent *vs* nécessairement identique) de deux occurrences de la même expression dans le même énoncé<sup>5</sup>. Ces différences, qui rappellent les trois opérations subjectives mentionnées plus haut, sont *essentiels* en ce qu'elles obligent à différencier les langues humaines des langages formels ou semi-formels non pas comme on distinguerait deux variétés d'une même espèce, mais bien comme deux genres distincts<sup>6</sup>.

Pour comprendre la manière dont l'usage des langues fait construire du sens, il est donc nécessaire d'étudier ce que ces langues mettent à la disposition des locuteurs pour leur permettre de, ou les obliger à, effectuer ces opérations. Une telle étude, si elle se veut scientifique et empirique, doit conduire à formuler des descriptions objectives précises, indépendantes des situations – puisqu'elles concernent les langues et non plus les discours –, fondées sur des faits de discours observables, descriptions qui permettent en outre de prédire de nouveaux faits de discours. Néanmoins, les discours qu'une telle étude observe, eux, n'ont pas à respecter ces exigences (et ne les respectent d'ailleurs pas) ; il n'y a donc pas lieu d'attribuer de telles vertus aux langues dans lesquelles ces discours sont proférés.

Mais – objectera-t-on – peut-on prétendre étudier ce que les *langues* fournissent aux locuteurs pour leur permettre de (ou les obliger à) effectuer des opérations dont on admet, en même temps, qu'elles sont subjectives ? Et, pire encore, n'y aurait-il pas une certaine malhonnêteté à laisser entendre que des réflexions sur ces sujets puissent constituer une étude *scientifique* ?

La première objection s'apparente, paradoxalement, à la position de Bakhtine lui-même : sa présentation de la notion de *mots habités*, noyau de sa conception polyphonique du discours et du texte, était assortie de l'affirmation forte et répétée que ses réflexions ne concernaient pas la langue mais le discours et les textes<sup>7</sup>. À cela, on peut répondre que, en effet, le fait que les opérations impliquées dans la construction du sens sont subjectives et dépendent des individus et des situations rend inacceptable de prétendre les décrire dans une étude de la langue. Mais le fait qu'une description de ces opérations ne relève pas d'une description de la langue n'entraîne pas que la langue n'impose aucune contrainte sur ces opérations. Et c'est de ces contraintes qu'il s'agit lorsqu'il est question d'étudier *ce que les langues mettent à la disposition des locuteurs pour effectuer ces opérations*. Il reste à montrer, bien sûr, que les langues imposent effectivement des contraintes sur ces opérations : la tâche est infiniment plus facile que ce que laissait entendre l'objection initiale ; de nombreux travaux de linguistique ont contribué à accomplir cette tâche, et ce texte en fait partie.

En ce qui concerne la seconde objection, s'il est incontestable qu'un discours ne peut pas revendiquer à la fois d'être subjectif et d'être scientifique, il convient de remarquer que l'objecteur imaginaire a raisonné trop vite et commis une assimilation erronée entre *l'objet* et *le discours sur l'objet*. En effet, le fait que des entités soient subjectives n'implique pas que tout discours sur ces entités soit nécessairement subjectif. En particulier, comme on vient de l'entrevoir, la description de contraintes sur ces entités subjectives peut constituer un discours objectif.

---

<sup>5</sup> Voir Raccah (1997 : 239- 241).

<sup>6</sup> Pour cette raison, le présupposé théorique que Richard Montague (1970 : 373) a eu le mérite de formuler très clairement (« *There is in my opinion no interesting theoretical difference between natural languages and the artificial languages of logicians* ») doit être considéré comme réfuté une fois pour toutes.

<sup>7</sup> On pourra se référer à Bojilova (2002), pour une réflexion sur les rapports entre la notion de mots habités de Bakhtine et les préoccupations de la sémantique des points de vue.

## 2. Sémantiques instructionnelles et conceptions de la communication

Ainsi, si l'on n'y réfléchit pas suffisamment, on est tenté de caractériser la sémantique comme « la science du sens » ou, plus modestement, « la discipline dont l'objet d'étude est le sens ». Il est néanmoins assez aisé de montrer que ces caractérisations ne conviennent pas : toutes deux font de la sémantique une discipline qui n'est plus une branche de la linguistique, puisque son objet d'étude n'aurait pas de rapport avec les langues ; la première est, de plus, contradictoire : le sens que les sujets parlants construisent étant privé (il n'est observable que par la personne qui le construit), il ne saurait être l'objet d'étude d'une science empirique. Il est donc plus raisonnable de renoncer à la caractérisation concise mais trompeuse de « science du sens », au profit d'une conception moins esthétique mais plus proche de ce qui convient : *la science des contraintes que les unités linguistiques imposent sur la construction du sens des énoncés de ces unités*. Bien entendu, par souci de rigueur, il reste à montrer que l'étude de ces contraintes constitue bien une science.

### 2.1. Le sens ne relève pas de la langue, mais la signification en relève

Ce qui est donc à montrer, c'est qu'il y a effectivement des contraintes *objectives* que les langues imposent sur les opérations subjectives de construction du sens ; mais aussi, bien sûr, que ces contraintes sont intéressantes et suffisamment précises pour que leur étude soit pertinente et permette des prédictions utiles sur les interprétations des discours en situations. Sur ce point aussi, de nombreux travaux de sémantique contribuent à cette démonstration (plus exigeante que la précédente), en particulier, les travaux relevant de ce qu'on peut appeler des « sémantiques instructionnelles » : ce texte fait aussi partie de ces travaux relevant des sémantiques instructionnelles.

La *preuve* de l'existence d'instructions sémantiques *objectives*, accessibles à tous les locuteurs d'une langue, peut être *constructive* : il s'agit d'exhiber un ensemble d'instructions objectives qui rendent effectivement compte de la manière dont le sens est construit ; elle peut être purement théorique : il s'agit de montrer que de telles instructions *ne peuvent pas ne pas exister* (même si on ne les a pas trouvées). La première démonstration (constructive), la plus utile, requiert qu'un modèle théorique soit construit, qui propose un ensemble d'instructions testables empiriquement : c'est l'objectif de la sémantique, très long à explorer et difficile à atteindre, au point que, sans la certitude que de telles instructions objectives existent réellement, il est facile au linguiste de se décourager ou d'abaisser son niveau d'exigence (par exemple, ne « traiter » qu'un petit sous-ensemble de phénomènes, ou se contenter d'une « objectivité relative »). La seconde démonstration (théorique), si elle ne fournit pas les modèles théoriques dont le linguiste a besoin, permet d'éviter le découragement (et donc la diminution des exigences) : si on peut prouver que de telles instructions ne peuvent pas ne pas exister, il n'y a aucune raison de s'arrêter de chercher tant qu'on ne les a pas trouvées.

Or, il se trouve que cette démonstration théorique est extrêmement simple : n'importe quel être humain, quelle que soit son intelligence, acquiert une langue humaine en 18-24 mois, pourvu qu'il soit exposé à la parole humaine en situation. L'observation des discours en situation donne donc *systématiquement* les moyens d'inférer, entre autres, des instructions que les unités des langues fournissent pour construire du sens : il y a donc bien un ensemble d'instructions objectives, accessibles à tous, que les langues fournissent pour que leurs usagers construisent les sens des énoncés. Ces instructions inférées lors de l'acquisition d'une langue ne sont généralement pas conscientes, et la compétence linguistique des locuteurs n'a aucune raison de leur permettre d'isoler ces instructions ni de les formuler, ce qui exclut le recours à l'introspection pour leur recensement. Mais la certitude qu'elles existent justifie de maintenir un haut niveau d'exigence dans la recherche des instructions sémantiques de chaque langue<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Si je ne craignais d'être taxé de mauvais esprit, j'ajouterais que le fait que nous n'ayons pas encore trouvé un ensemble

Ainsi, le choix de considérer la sémantique comme l'étude des contraintes et instructions que les unités des langues fournissent pour qu'un sens puisse être construit pour les énoncés et les discours qui les utilisent permet, non seulement de réintégrer la sémantique dans la linguistique, mais aussi d'en faire une discipline empirique, puisque ces contraintes et instructions sont accessibles à tous (alors que le sens construit par un sujet parlant n'est accessible qu'à lui-même<sup>9</sup>).

## 2.2. Communication langagière : de *transmission* à *manipulation*

Mais ce choix est incompatible avec notre conception habituelle de la communication langagière. En effet, selon cette dernière, lorsque nous parlons, nous transmettons un message à nos interlocuteurs, message que nous avons préalablement codé en unités de langue, et qui aura été décodé par les interlocuteurs pour qu'ils puissent le recevoir ; mais, si la sémantique n'étudie pas le sens, mais ce qui dans la langue nous le fait construire, ce sens construit n'est plus transmis, et il n'y a, ainsi, plus de message transmis. Il faut donc faire un nouveau choix, cette fois entre notre conception spontanée de la communication langagière et notre volonté de considérer la sémantique comme une discipline scientifique relevant de la linguistique (qui implique, nous venons de le voir, que les langues *font construire du sens*, mais ne le *transmettent* pas).

Pour envisager de renoncer à des conceptions auxquelles on est attachés par une forte habitude, il ne suffit pas, en général, de constater que d'autres conceptions sont plus adéquates aux objectifs que l'on s'est fixés : il faut aussi prendre conscience du fait que ces conceptions habituelles comportent des erreurs, que les conceptions alternatives, elles, ne comportent pas. Pour ce faire, je reprendrai brièvement les points principaux d'une démonstration que j'ai proposée dans Raccah (2008), renvoyant à ce texte pour les détails.

La conception *transmissionnelle* des langues s'appuie sur une métaphore, décrite par Reddy (1979) et longuement illustrée par Johnson et Lakoff (1980), que l'on a souvent appelée « la métaphore du tuyau ». C'est sur cette métaphore que s'appuyait Jakobson (1963 : chapitre XI) pour exposer sa conception des rapports entre le linguistique et le poétique : on peut considérer son travail dans ce domaine comme une manière de remédier à ceux des défauts de cette métaphore qui lui ont semblé les plus incompatibles avec ses objectifs. Je résume cette métaphore de manière quelque peu caricaturale afin de faire apparaître assez clairement son inadéquation radicale ; ce n'est qu'après cela que je proposerai une conception alternative de la communication langagière, conception tout aussi métaphorique d'ailleurs, mais qui a l'avantage d'être compatible avec les sémantiques instructionnelles, et donc, de sous-tendre une étude scientifique, empiriquement testable, de la signification linguistique.

La conception *transmissionnelle* de la langue, qui est encore enseignée à l'Université, sous le prétexte qu'elle a servi de base aux travaux de Jakobson, peut être représentée par le schéma suivant :

---

adéquat d'instructions sémantiques pour aucune langue ne peut pas constituer un argument en faveur de leur non existence (puisque le fait que les langues sont acquises rapidement par simple exposition rend cette existence nécessaire), mais indique seulement que nous les avons mal cherchées.

<sup>9</sup> En toute rigueur, on ne peut pas même étayer cette affirmation selon laquelle le sens qu'un sujet parlant construit lui serait réellement accessible (quel protocole d'observation permettrait de la tester ?) : cette remarque n'a pas d'incidence sur le raisonnement puisque l'accessibilité des sujets parlants aux sens qu'ils construisent eux-mêmes est seulement concédée ici, et le raisonnement serait renforcé si on ne la concédait pas.

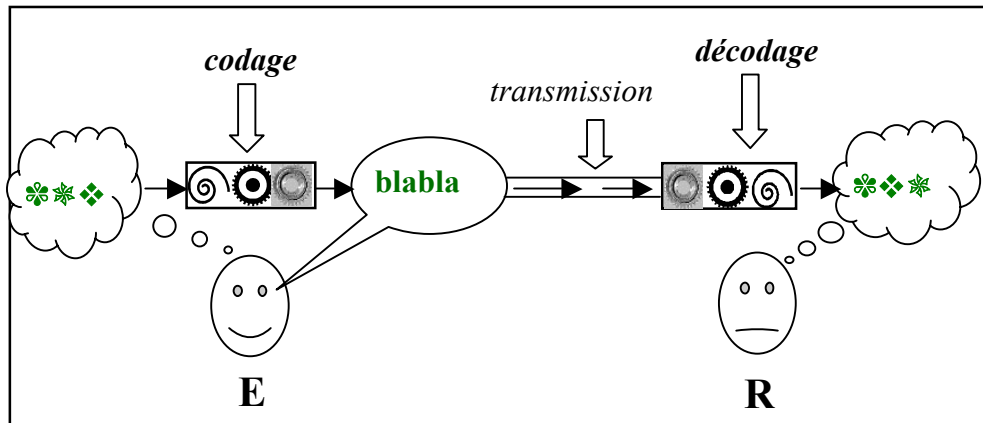


Schéma 1: La métaphore du tuyau

Selon la conception des langues que cette métaphore illustre, le processus de communication relie un sujet parlant (émetteur, E) et un interprète (récepteur, R), de la manière suivante.

1. L'émetteur E a, dans l'esprit, quelque chose à dire (illustré, dans le schéma, par ❁❁❁).
2. E code ce qu'il a à dire en un message (illustré, dans le schéma, par « blabla »).
3. E transmet le message à travers un canal (représenté par les deux flèches dans le tuyau).
4. Le récepteur R reçoit le message – plus ou moins déformé, en fonction de la qualité de la transmission– et le décode.

Le résultat du décodage (illustré, dans le schéma, par ❁❁❁) constitue l'interprétation que R fait de ce que E a dit : si le codage, la transmission et le décodage sont corrects, R obtient une reconstruction de ce que E avait à l'esprit.

Le fait que cette manière de concevoir la communication langagière apparaisse comme évidente à la plupart des occidentaux a été souligné par Reddy et par Johnson et Lakoff ; une des raisons qui explique cette impression d'évidence est le fait que, dans la plupart des langues occidentales, les mots et les expressions se référant à ce type de communication présupposent cette métaphore. Mais la croyance populaire ne garantit pas la solidité d'une conception scientifique : on l'a vu en de nombreuses occasions à propos de la physique.

Je signale maintenant, sans les examiner en détail ici<sup>10</sup>, cinq objections fondamentales, dont chacune, à elle seule, suffit à réfuter la conception *transmissionnelle* de la communication langagière.

- (i) Il n'y a pas de transmission de message ;
- (ii) Il n'y a pas de possibilité de comparer les représentations mentales (pour savoir si le sens construit est 'proche' du message initialement codé) ;
- (iii) Il n'y a pas de codage ;
- (iv) Il n'y a pas de décodage ; et, *last but not least*,
- (v) Il n'y a pas de sens avant l'énonciation ;

Les arguments pour ces cinq objections sont résumés ci-dessous :

(i) Pour qu'il y ait transmission, il faut qu'une entité matérielle passe d'un lieu  $X_1$  à un lieu  $X_2$ , différent de  $X_1$ , entre le temps  $t_1$  et le temps  $t_2$ . Si l'on admet que le message est constitué par les paroles que E a prononcées, il s'agit bien d'une entité matérielle (les vibrations de la voix), mais alors, la transmission s'arrête aux oreilles de R. L'idée que la voix de E parviendrait à l'*esprit* de R est, en effet, totalement indéfendable ; et si, pour la défense du modèle tubulaire,

<sup>10</sup> Voir Raccach (2008), pour plus de détails.

on tentait de réduire l'esprit au cerveau, le problème ne serait pas résolu pour autant : on sait, en effet, que l'effet matériel des vibrations s'arrête à l'oreille interne et que ce qui est transmis au cerveau, c'est un flux produit par l'activité neuronale du récepteur. Il n'y a donc pas de transmission de E vers R, mais une construction faite par R, qui s'appuie sur les stimuli provoqués par l'émission de E.

(ii) En ce qui concerne la comparaison des représentations mentales, nécessaire pour que l'on puisse parler de « reconstruction », une brève réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour une telle comparaison suffit à convaincre de son impossibilité. En effet, la représentation mentale que se fait un individu n'est accessible (dans la meilleure des hypothèses) qu'à lui-même : le seul moyen d'opérer une telle comparaison est donc de faire s'exprimer les deux interlocuteurs pour qu'ils puissent communiquer ce qu'ils croient être leur représentation... Et nous sommes revenus à la difficulté initiale, multipliée par deux : comment l'observateur pourra-t-il savoir que ce qu'il aura interprété correspondra bien à ce que voulait dire chacun des interlocuteurs ?

(iii) et (iv) En ce qui concerne le codage et le décodage, cette faiblesse du modèle tubulaire a déjà été remarquée à de nombreuses occasions (et par Jakobson lui-même, qui a dû introduire les six fonctions, que les enseignants universitaires connaissent bien, pour tenter d'affaiblir l'hypothèse trop forte du codage). Que la critique soit douce, comme celle de Grillo (2003, internet)

[...] il [le modèle de Jakobson] présuppose à l'évidence qu'entre le locuteur (destinateur) et l'allocutaire (destinataire), le code et le contexte sont d'emblée communs, sans quoi il devient impossible de penser la compréhension comme le résultat des opérations symétriques et inverses d'encodage et de décodage. Or, une telle situation représente l'exception plutôt que la règle...

ou qu'elle soit plus virulente, comme celle de Rastier (1995, p. 157)

La métaphore du codage réduit ainsi la langue à un code et ses signes à de simples signifiants, conformément aux principes du positivisme logique.

ou encore celle que j'ai détaillée, il y a quelques années, dans un article consacré à cette question (voir Raccah 1998b), elle montre que la conception codique des langues réduit les langues humaines à des langages formels, et ne permet pas de rendre compte des phénomènes sémantiques qui, comme nous le signalions dans la section précédente, constituent les caractéristiques essentielles des langues.

(v) Enfin, le dernier point, le plus inattendu du point de vue du sens commun, est pourtant celui qui convainc le plus (ce qui, bien sûr, ne le rend pas plus 'vrai'...). Indépendamment de toutes les raisons épistémologiques, philosophiques ou méthodologiques, pour lesquelles on souhaiterait éviter de parler d'un sens qui ne soit pas le sens de quelque énoncé, mais qui préexisterait à l'énoncé<sup>11</sup>, si je pouvais avoir à l'esprit le sens de ce que j'ai à dire *avant* de parler, pourquoi me fatiguerai-je *systématiquement* à me parler à moi-même dès que je suis seul et que 'la pensée s'empare de moi' ? Si le soliloque était rare, l'argument serait faible : on pourrait trouver des raisons esthétiques, de confort, de culture, etc. Le fait que, comme l'observation le montre, la plupart des êtres humains, dans la plupart des situations, 'accèdent' à leurs pensées au moyen de discours qu'ils se font à eux-mêmes, est un argument fort en faveur de l'hypothèse que la pensée, sous sa forme verbale du moins<sup>12</sup>, ne préexiste pas au discours mais est, au contraire, le résultat de son interprétation. Ce qui fait que cette position semble s'opposer au sens commun, c'est la confusion que le sens commun fait entre *sens* et *concept*. En effet, il est difficile d'admettre que les concepts dont un enseignant, par exemple,

<sup>11</sup> Voir, notamment, Raccah (1998b), à ce sujet.

<sup>12</sup> Je ne souhaite pas prendre position sur le débat 'culturel' concernant l'existence, ou non, d'une pensée non verbale (serait-il d'ailleurs possible d'aborder *discursivement* cette question d'une manière quelque peu rigoureuse ?). Cette analyse ne concerne, bien sûr, que la pensée verbale, qu'elle soit la seule ou non.



veut parler ne lui seraient pas présents à l'esprit avant qu'il parle. Si l'on n'efface pas la distinction conceptuelle entre *concept* et *sens*, on peut alors voir l'*art de la parole* comme consistant précisément à construire et proférer des énoncés qui seront interprétés par les interlocuteurs de telle manière que les processus au moyen desquels ils construiront un sens pour ces énoncés les amèneront, au passage, à ces concepts. Ainsi, la possibilité d'accéder à des concepts sans énonciation ne garantit pas un sens sans énonciation mais offre, au contraire, une raison d'être pour certaines énonciations.

L'art de la parole, tel qu'il se dessine dans ces réflexions, est bien un art et non pas une technique (en accord avec l'expérience que nous avons tous vécu...): dans le cas de l'enseignement, l'orateur efficace doit avoir eu l'intuition de ce qui aura amené ses interlocuteurs à construire les sens leur permettant d'accéder aux concepts que lui, l'enseignant, voulait qu'ils construisissent. Dans d'autres cas, les concepts peuvent jouer un rôle secondaire, laissant la place aux sentiments : l'écrivain ou le poète ne transmet bien évidemment pas ses sentiments (malgré la croyance populaire...), mais il fait construire à ses lecteurs un sens qui, si l'auteur se débrouille bien, engendre chez les lecteurs des sentiments analogues à ceux qu'il voulait qu'ils ressentissent.

À cette étape de la réflexion, il apparaît clairement que l'auteur d'un énoncé cherche à manipuler les destinataires de manière à leur faire construire des sens qui auront, sur eux, les effets que lui, l'auteur, vise à produire. Le terme « manipuler » ne doit pas être pris avec ses habituelles connotations négatives (encore que, dans beaucoup de cas, et en particulier dans les discours politiques, on finit par être habitué au pire...) : il indique un *faire faire*, qui est caractéristique de l'énonciation. Le caractère manipulateur de l'art de la parole est renforcé par le fait que, comme nous l'avons souligné avec Sylvie Bruxelles, un être humain « ne peut pas faire les efforts nécessaires pour ne pas comprendre un énoncé compréhensible » (Bruxelles-Racah 1992 : 61).

### 3. Signification, point de vue et argumentation

Les discussions précédentes ont permis d'établir la validité des points S1-S4 ci dessous :

- S1. Les mots de la langue, que le locuteur choisit d'utiliser pour son énoncé, indiquent aux interlocuteurs comment ils sont censés utiliser les éléments de leur conception de la situation pour construire le sens de l'énoncé.
- S2. Ces indications, qui se propagent des mots aux syntagmes et aux phrases, et contraignent la construction du sens des énoncés, peuvent être conçues comme des *instructions* ; elles constituent la valeur sémantique des unités de langue : leur *signification*.
- S3. La description de cette *signification* relève de la linguistique et est
  - a. indépendante des énoncés et des discours (puisque'elle consiste en contraintes imposées par les langues [les instructions]),
  - b. dépendante des langues (ces contraintes n'ont aucune raison d'être les mêmes pour des langues différentes), et
  - c. fondée empiriquement (puisque'elle est basée sur l'observation des énoncés et des discours).
- S4. Les contraintes que les unités de langue imposent sur la construction du sens ne peuvent pas être limitées à ce qui rend les énoncés vrais (même subjectivement).

En gardant ces résultats à l'esprit, explorons maintenant l'idée selon laquelle ces instructions et contraintes que les langues imposent à la construction du sens des énoncés et des discours concernent principalement la *manière de voir* ce dont ces énoncés et ces discours parlent. Je ne remontrerai pas ici que les points de vue sont à la base des orientations

argumentatives, ni qu'ils constituent une articulation entre les approches polyphoniques et les approches argumentationnelles (on pourra consulter Raccah (2002), par exemple) : en examinant quelques phénomènes sémantiques choisis, je montrerai qu'ils relèvent de l'argumentation et du point de vue ; je montrerai aussi qu'en les décrivant en termes de contraintes sur les points de vue, on rend aussi compte de leur aspect argumentationnel, et que, ce faisant, on rend compte aussi des effets idéologiques qu'ils induisent.

### 3.1. Les contraintes sur les points de vue sont constitutives de la signification

Du fait que ce qui suit s'appuie sur l'étude d'un exemple, d'un 'cas de figure' considéré comme instructif ou révélateur, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une *démonstration*, mais plutôt d'une *illustration* (une *monstration*) ; néanmoins, on verra que les éléments essentiels de cette illustration peuvent être généralisés.

Parmi les milliers d'exemples illustrant la pertinence d'une description sémantique en termes de contraintes sur les points de vue, je propose d'étudier, pour commencer, le contraste entre les énoncés des deux phrases suivantes :

- (1) Max est généreux, il doit avoir beaucoup d'amis
- (2) Max est riche, il doit avoir beaucoup d'amis

Un lecteur francophone n'émet pas d'objections à fréquenter les 'amis' de Max auxquels renvoient les énoncés de (1), mais proteste à l'idée d'avoir à fréquenter ceux auxquels les énoncés de (2) renvoient. Il est difficile d'évacuer ce 'cas de figure' comme ne relevant pas de la sémantique, car les seules choses que les lecteurs savent de Max et de ses 'amis' leur sont fournies par les phrases (1) et (2) : il y a donc nécessairement un ou des mots (de langue), une ou des expressions ayant une signification différente dans ces deux phrases, puisque des sens différents ont été construits sans que les paramètres situationnels n'aient été altérés indépendamment. Mais la seule différence entre elles, c'est la présence de « riche » et l'absence de « généreux » dans (2), à contraster avec la présence de « généreux » et l'absence de « riche » dans (1). Comment cette seule différence peut-elle provoquer (instruire) la construction de deux sens aussi différents pour les deux occurrences de « amis », sans que le lecteur ne connaisse rien des situations, et alors même que les différences portent sur un autre mot que « amis » ? C'est à cette question, éminemment sémantique, que la description en termes de points de vue répond.

Le 'cas de figure' des « amis de Max » est intéressant pour réfléchir sur cette question parce que, dans les conditions qu'il illustre, il est clair qu'une description vériconditionnelle de la signification ne peut pas en rendre compte : les points de vue suggérés par la présence du mot de langue « riche » obligent à comprendre les occurrences de « amis » dans un sens particulier. En généralisant prudemment, on pourra admettre que *les points de vue suggérés par un mot de langue peuvent influencer la construction du sens des mots de discours, même lorsqu'ils constituent des occurrences d'autres mots de langue.*

On peut être tenté de rapprocher ce phénomène de ce que, ailleurs, on appelle « connotations » : mais il s'agit ici, on l'a vu, d'instructions attachées aux mots de la langue, ce qui n'est pas le cas pour toutes les connotations. Si l'on tient à rattacher les phénomènes de ce type aux connotations, il faudra alors différencier deux catégories de connotations : celles qui sont strictement sémantiques (comme c'est le cas ici), et les autres.

En incluant, dans la description sémantique du mot de langue « riche », un certain point de vue sur la possession : celui selon lequel *la possession donne du pouvoir*, on rend compte de cette sorte d'hypallage par lequel la signification de « riche » influe sur le sens qu'il faut construire pour les occurrences de « amis ». En effet, si les instructions sémantiques décrivant « riche » doivent faire référence à la possession, toutes les situations de possession ne justifient pas l'emploi du mot : l'effet bizarre des énoncés de la phrase (3) :

(3) ? Ce bébé est riche

en témoigne<sup>13</sup>. Pour que le mot français « riche » soit approprié à l'évocation d'une possession, il faut que cette possession soit vue comme source d'un certain pouvoir. Les auditeurs de (2) ont donc l'information que le locuteur voit Max comme possédant, mais aussi qu'il le voit comme détenant un pouvoir dû à ce qu'il possède. Le lien argumentatif suggéré par (2) ne relie pas une possession quelconque avec le fait d'avoir des amis, mais une possession *de celles qui donnent du pouvoir* au fait d'avoir des amis : le jugement de valeur sur les 'amis' de Max est alors immédiat. On retrouve une des caractéristiques de l'argumentation dans la langue que Ducrot a toujours défendue : la conclusion est déjà contenue dans la formulation de l'argument.

On pourra objecter, à l'encontre de l'importance que j'accorde à ce 'cas de figure', l'idée que tous les énoncés ne sont pas des argumentations et qu'il est donc inutile (et donc nuisible) d'inclure dans la description des mots des informations qui ne servent que dans certains cas bien délimités. Mais, si l'on peut défendre l'idée selon laquelle tous les énoncés ne sont pas nécessairement des argumentations, il n'en est pas moins vrai que toute *phrase, quelle qu'elle soit*, peut être énoncée dans un objectif et avec des effets argumentatifs. Les informations sur le potentiel argumentatif des mots font donc bien partie de la description des langues, même s'il n'est pas activé dans tous les énoncés. Tenter de décrire la signification sans tenir compte de ce potentiel argumentatif constituerait ainsi une erreur semblable à celle qui consisterait à tenter de décrire la force de gravitation sans tenir compte de la masse...

Il faut reconnaître que la stabilité diachronique de ces instructions concernant les points de vue est souvent inférieure à celle des instructions correspondant à des 'cas de figure' plus souvent décrits jusqu'ici : généralement, quelques générations seulement, mais c'est déjà suffisant pour mériter qu'on s'y intéresse.

### 3.2. Instructions imposant des points de vue et instructions imposant des relations entre points de vue

Nous avons vu que des mots de langue comme « riche » imposent, sur la possession, le point de vue du pouvoir. Plus précisément, il s'agit d'une imposition *par défaut* : ce point de vue n'est activé, à propos de ce dont l'énoncé parle, que si le locuteur ne le contredit pas explicitement (ex. : *Max est riche mais il n'a plus aucun pouvoir*)<sup>14</sup>. Ces points de vue par défaut contribuent au marquage idéologique des discours, mais ils n'interviennent pas seuls : de même que, comme nous venons de le voir, c'est dans la mise en discours d'une relation de cause à effet que la présence de *riche* oblige à comprendre « amis » d'une manière particulière (exemples (1) et (2)), on verra que c'est dans le contexte d'une relation entre points de vue, imposée elle aussi par le discours, que ces mots 'pleins' développent le mieux leur charge idéologique.

En effet, d'autres mots, qui étaient souvent appelés « mots grammaticaux », ou même, parfois, « mots vides », n'imposent pas un point de vue, mais contraignent les rapports entre plusieurs points de vue : il s'agit des connecteurs et des opérateurs. Ainsi, par exemple, la présence du connecteur « mais » dans la phrase de l'exemple non numéroté ci-dessus impose, d'une part, que le point de vue visé par chacun de ses énoncés soit le même que celui qui serait visé par un énoncé de son second membre seul dans la même situation, et, d'autre part, que ce point de vue visé, dans cette situation, par un énoncé du second membre soit opposé à celui qui serait visé par un énoncé du premier membre seul, dans la même situation<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Voir Raccach (1998), un article consacré à l'étude contrastive franco-espagnole de *riche-rico*. Le point d'interrogation signale seulement qu'un contexte particulier ou une situation connue des interlocuteurs est nécessaire pour interpréter un énoncé de cette phrase.

<sup>14</sup> On remarquera que cette 'abolition' du point de vue à propos de Max présuppose la validité de ce point de vue en général : si ce point de vue n'était pas supposé s'appliquer, il n'y aurait aucune raison de préciser que, en l'occurrence, il ne doit pas s'appliquer.

<sup>15</sup> C'est d'ailleurs cette propriété qui justifie la note précédente... Voir Raccach (2008 : 79-81) pour une description

Cette formulation rigoureuse est sans doute lourde et difficile à interpréter pratiquement ; une version schématique qui pourrait passer (à tort<sup>16</sup>) pour formelle est peut-être plus abordable, bien qu'elle ne soit pas aussi rigoureuse qu'elle en a l'air :

$$I_1 : \forall p \forall q \forall s \text{ PV}(E([p \text{ mais } q],s)) = \text{PV}(E(q,s))$$

$$I_2 : \forall s \text{ PV}(E(q,s)) = \sim \text{PV}(E(p,s))$$

où  $I_1$  et  $I_2$  sont les deux instructions introduites par *mais* ;  $s$  est une variable de situations ;  $p$  et  $q$  sont des variables de phrases ; pour tout  $X$ ,  $E(X,s)$  est l'énoncé de la phrase  $X$  dans la situation  $s$  ; et pour tout  $Y$ ,  $\text{PV}(Y)$  est le point de vue visé par l'énoncé  $Y$ .

Ainsi, les connecteurs et les opérateurs imposent des contraintes sur les points de vue que les énoncés qui les contiennent pourront exprimer, tandis que les autres mots, eux, imposent des points de vue par défaut. La différence n'est pas aussi tranchée qu'elle peut le paraître : nous verrons que les points de vue imposés par les mots constituent aussi des contraintes sur les points de vue que les énoncés qui les contiennent peuvent exprimer.

### 3.3. Deux manières de faire construire des points de vue

Lorsqu'un énoncé a un rôle argumentatif, il peut faire construire des points de vue de deux manières distinctes :

1. il peut suggérer au destinataire d'adopter un point de vue, qui constitue alors l'orientation argumentative de l'énoncé ;
2. il peut aussi obliger le destinataire à adopter un point de vue (au moins pendant la durée de l'interprétation de l'énoncé), adoption nécessaire à la construction d'un sens pour l'énoncé lui-même.

Le premier cas relève du *posé argumentatif*, le second, du *présupposé argumentatif*. On a entrevu ces deux cas dans le paragraphe précédent, à propos des instructions  $I_1$  et  $I_2$  fournies par le connecteur *mais* : pour un couple de phrases  $p_1$  et  $q_1$  donné,  $I_1$  fournit les contraintes concernant le point de vue qu'exprimera un énoncé de la phrase résultant de leur combinaison avec *mais* ;  $I_2$ , en revanche, fournit les 'conditions d'emploi' de *mais*, en indiquant les relations qui doivent tenir entre les points de vue exprimés par les énoncés de  $p_1$  et de  $q_1$  dans la situation où un énoncé de leur combinaison avec *mais* est envisagée (ici, l'opposition).

Ainsi, le présupposé argumentatif constitue une des manières d'obliger l'interlocuteur à adopter (au moins pendant le temps du discours) un point de vue (topique) à partir duquel le discours pourra être interprété. Il arrive même souvent que cette 'obligation' soit vécue (à juste titre), par une partie des interlocuteurs, comme une violence : si des personnes intelligentes supportent mal certains propos racistes ou sexistes, ce n'est certes pas parce que leurs locuteurs doivent être considérés comme tels (nous savons tous que beaucoup d'individus sont sexistes ou racistes...), mais parce que, pendant le temps de la compréhension, les interlocuteurs ne peuvent pas ne pas envisager *malgré eux* les points de vue racistes ou sexistes présupposés par ces propos.

Après avoir entendu quelqu'un parler quelques minutes, on peut faire des hypothèses assez précises sur son idéologie, y compris dans des domaines qu'il n'a pas directement abordés. Ce qui est particulièrement intéressant dans ce fait apparemment anodin, c'est que les interlocuteurs se trompent très rarement dans les hypothèses qu'ils font : le recours aux *PICs* rend bien compte de cette robustesse, puisqu'il s'appuie sur l'idée que les unités de langue

---

argumentative détaillée de *mais*. On trouvera aussi, dans Raccah (2016 : 72-80) une discussion critique de cette description, avec quelques propositions pour tenir compte des difficultés qu'elle rencontre pour rendre compte de structures contenant deux occurrences de *mais*.

<sup>16</sup> Un véritable formalisme doit, en effet, être défini rigoureusement pour l'ensemble du domaine visé, ce qui n'est pas au programme de ce travail, pour le moment. Je me dois donc d'insister sur le fait que les apparentes formules  $I_1$  et  $I_2$  ne sont que des abréviations de la phrase un peu lourde qui les précède et dont elles ne font qu'illustrer la structure.

introduisent ces présupposés argumentatifs, qui correspondent aux présupposés idéologiques ; c'est la connaissance de la langue utilisée par le locuteur qui garantit ainsi la justesse des hypothèses que les interlocuteurs font sur les idéologies de son discours.

Les quelques exemples suivants (et les réactions que leurs énoncés peuvent provoquer chez une partie des interlocuteurs) illustrent bien ce phénomène et confortent la description en termes de présupposés argumentatifs inscrits dans les mots (c'est parce que j'ai rappelé la description de *mais* que je choisis des exemples contenant ce connecteur, notamment pour illustrer le présupposé argumentatif qu'il impose).

- (4) Paul est fonctionnaire mais ce n'est pas un tire-au-flanc
- (5) Lise est belle mais elle est intelligente
- (6) Max est membre du parti des républicains mais il n'est pas raciste

Dans les phrases (4) à (6), c'est l'opposition introduite par le connecteur *mais* qui oblige les interlocuteurs des énoncés de ces phrases à chercher des raisons pour interpréter les deux membres comme visant des points de vue opposés : c'est cette recherche forcée qui constitue la violence verbale des énoncés de certaines des phrases de ce type, violence ressentie par ceux des interlocuteurs qui ne partagent pas les points de vue que cette opposition suppose.

### 3.4. Points de vue et polyphonie

Même si l'objectif de ce chapitre n'est pas de développer les relations que la sémantique des points de vue entretient avec les approches polyphoniques, la présentation de la *SPV* serait incomplète sans au moins une esquisse des liens entre ces deux types d'approches.

La conception polyphonique du *discours* a été présentée et systématisée par Bakhtine, dès la fin des années 1920<sup>17</sup>, et utilisée par son concepteur pour des analyses littéraires très approfondies<sup>18</sup>. Cette conception du discours et du texte littéraire est, actuellement, bien acceptée et l'apport de Bakhtine et de son école aux études littéraires est largement reconnu<sup>19</sup>.

La polyphonie discursive de Bakhtine, liée au concept épistémologique de *dialogisme*, concerne ce que nous avons appelé plus haut les 'mots-de-discours'. L'idée générale est que, lorsque nous parlons une langue que nous maîtrisons bien (par exemple notre langue maternelle), les mots que nous employons gardent, pour nous, les traces des discours dans lesquels ils ont été employés, et à travers lesquels nous avons acquis l'usage de ces mots (à travers lesquels nous avons, en quelque sorte, *fait connaissance* de ces mots). Ce phénomène apparaît aussi dans la compréhension des discours : lorsque j'entends le mot-de-discours *M* (occurrence particulière du mot-de-langue *M*) dans un discours *D*, ma compréhension de *D* ne peut pas ne pas subir l'influence de la manière dont j'ai compris les mots-de-discours *M*<sub>1</sub>, *M*<sub>2</sub>, etc. (occurrences antérieures du même mot-de-langue *M*) dans les discours *D*<sub>1</sub>, *D*<sub>2</sub>, etc. qui ont contribué à ma familiarisation avec ce mot. Cette particularité de la compréhension permet d'ailleurs d'expliquer le rôle important de la littérature dans l'évolution des langues.

Claire Stoltz précise :

Ce dialogisme travaille particulièrement ce que Bakhtine appelle « slovo », traduit par « mot », mais expliqué par les divers commentateurs ou traducteurs comme ayant le sens de « discours », « parole ». Le mot est toujours mot d'autrui, mot déjà utilisé ; il traduit un sujet divisé, multiple, interrelationnel. C'est en cela qu'il est fondamentalement dialogique.<sup>20</sup>

On pourrait formuler une idée semblable en s'appuyant sur l'idée d'un réseau de discours anciens, entendus et compris, auxquels une nouvelle occurrence d'un mot renverrait. Un exemple permettra peut-être de mieux comprendre l'importance de cette idée. Si j'emploie le

<sup>17</sup> Voir Bakhtine / Voloshinov (1929/1977).

<sup>18</sup> Voir, par exemple, Bakhtine (1929)

<sup>19</sup> On trouvera une bonne présentation, ainsi qu'une bibliographie fournie dans Stoltz (2002).

<sup>20</sup> Stoltz (2009).

mot « pomme » en racontant quelque chose, peu importe quoi, vous, qui écoutez et comprenez ce que je raconte, ne pourrez pas, selon l'hypothèse du dialogisme, annuler complètement l'effet des discours que vous avez déjà entendus et compris dans le passé et qui contenaient aussi des occurrences du même mot. De l'histoire d'Adam et Ève à celle de Newton, en passant par Guillaume Tell, pour mentionner les discours publics, mais aussi ce que vous avez entendu de la tarte aux pommes de la grand'mère, des pommes du voisin, etc. tous ces usages passés ont une influence, peut-être très faible pour certains, sur ce que vous comprendrez de ce que je vous raconte.

Cette influence de ce qui a *habité* les mots que l'on utilise peut être conçue comme un ensemble de points de vue que les usages passés de ces mots ont autorisés, et que l'usage présent pourrait suggérer.

Bakhtine lui-même insistait sur l'idée que ce qu'il en disait ne concernait que les discours, et n'était pas destiné à s'appliquer aux langues. C'est l'abandon de ce dernier point qui caractérise la conception polyphonique de la langue, proposée, il y a une vingtaine d'années par Ducrot : les points de vue que l'usage des mots dans les discours a autorisés constituent un aspect de leur signification (en langue).

La *polyphonie dans la langue* reprend ainsi les concepts de dialogisme et de polyphonie bakhtiniens mais, en désaccord sur ce point avec leur inventeur, les applique à la langue elle-même, considérant que la conception des langues sur laquelle Bakhtine se fondait pour exclure une telle application était erronée. Il n'est pas dans notre propos de développer ici l'argumentation sur laquelle ce passage s'appuie : nous procédons donc directement à la présentation du modèle polyphonique de description, tel que nous l'avons adapté pour la *sémantique des points de vue*<sup>21</sup>.

Le *locuteur*, responsable d'un énoncé, attribue des *points de vue* à des *énonciateurs*. Pour chaque point de vue, chaque énonciateur, le locuteur indique en outre sa propre attitude : *accord*, *opposition* ou *identification*. Une description polyphonique d'une phrase indique ainsi les contraintes que cette phrase impose sur les points de vue évoqués par ses énoncés, sur l'attribution de ces points de vue, et sur l'attitude du locuteur vis-à-vis des énonciateurs porteurs de ces points de vue. Au niveau de l'analyse de la phrase, seules les contraintes peuvent être décrites : c'est au niveau de l'analyse de l'énoncé ou du discours que les points de vue eux-mêmes sont explicités.

Les mots [-de-langue] et les syntagmes contraignent les points de vue attribués aux énonciateurs, les structures de cette attribution, ainsi que les choix concernant l'attitude du locuteur vis-à-vis des points de vue qu'il attribue aux différents énonciateurs.

#### **4. Vers un *calcul* des idéologies portées par les discours**

Nous avons vu (§ 3.1) que certains 'mots ordinaires' imposent des points de vue sur ce dont ils parlent ; puis, nous avons vu (§ 3.2) que les connecteurs et les opérateurs, eux, imposent des contraintes sur les points de vue que les énoncés qui les contiennent peuvent exprimer. Enfin, nous avons vu (§ 3.3) qu'il convient de distinguer celles des contraintes sur les points de vue qui sont assertées, de celles qui sont présupposées, ces dernières contribuant à déterminer l'idéologie que l'énoncé se présente comme reflétant.

Ces trois résultats constituent une piste pour la recherche d'un *calcul* des idéologies portées par les discours, calcul fondé sur l'observation empirique et testable par confrontation avec les

---

<sup>21</sup> Il convient néanmoins de souligner le rôle d'Oswald Ducrot dans cette 'linguisticisation' des idées de Bakhtine. On trouvera une première esquisse de son raisonnement dans le huitième et dernier chapitre de Ducrot (1984), à une époque où, rappelons-le, les travaux de Ducrot sur la sémantique des langues étaient considérés, y compris par lui-même, comme relevant de la pragmatique.

énoncés et leurs effets observables. Je vais maintenant fournir des arguments en faveur de deux propositions P1 et P2, qui permettent de restreindre les systèmes de calcul possibles ; ces deux propositions ne sont donc pas *démontrées* : mes arguments visent juste à montrer qu'elles sont raisonnables et même plausibles.

P1 : un point de vue sur une entité Y peut aussi constituer une contrainte sur les points de vue concernant une autre entité X ;

P2 : un point de vue sur  $X_1$  peut être décomposé en une chaîne de points de vue enchâssés, sur  $X_2$ , sur  $X_3$ , ... sur  $X_n$ , tels que

- a. le point de vue sur  $X_i$  est contraint par le point de vue sur  $X_{i+1}$ , et
- b. le point de vue le plus enchâssé (celui sur  $X_n$ ) est un simple jugement de valeur (<favorable> ou <défavorable>)

En ce qui concerne P1, nous en avons vu une corroboration lors de l'étude de l'exemple (2) : le point de vue sur la possession imposé par « riche » constitue une contrainte sur la manière dont les interlocuteurs des énoncés de (2) verront les 'amis' de Max.

On peut se convaincre de la plausibilité de P2 en examinant de plus près la description du point de vue associé à « riche ». Nous avons vu que le mot français « riche » impose que l'on voit la possession comme source d'un certain pouvoir<sup>22</sup> ; or, ce *point de vue du pouvoir* est, lui-même, un jugement porté sur la capacité d'agir : ce jugement peut être favorable (« il ne faut pas perdre le pouvoir ») ou défavorable (« méfions-nous du pouvoir »). Cette duplicité des points de vue sur la même entité non linguistique se répercute sur les points de vue enchâssants et, en toute rigueur, il faudrait considérer que le mot français « riche » est ambigu : il indique soit *la possession appréhendée du point de vue positif du pouvoir*, soit *la possession appréhendée du point de vue négatif du pouvoir*. Cette prise en compte totale des orientations argumentatives lexicale, si elle peut être considérée comme 'extrémiste', a le mérite de rendre compte de l'observation selon laquelle un banquier et un clochard ne parlent pas exactement la même langue lorsqu'ils parlent de possession.

Quoi qu'il en soit, le fait que les mots des langues humaines imposent un jugement positif ou négatif sur les entités non linguistiques auxquelles ils peuvent renvoyer, que l'on parle ou non d'ambiguïté argumentative lexicale, est caractéristique de la manière dont les langues obligent à appréhender le monde. Certains mots, néanmoins, n'exhibent pas cette ambiguïté topique et constituent une double classe sémantique particulière : il s'agit des *euphoriques* et des *dysphoriques*, qui imposent, pour les premiers, un jugement positif et, pour les seconds, un jugement négatif, *dans toute situation*. Les couples<sup>23</sup> *bon / mauvais*, *honnête / malhonnête*, *heureux / malheureux* font partie de ces classes. On remarquera avec intérêt que cette précision argumentationnelle des euphoriques et des dysphoriques est contrebalancée par un grand flou référentiel.

Les deux propriétés P1 et P2, associées aux trois propriétés vues dans la section 3, permettent deux types de calculs.

#### 1) Déterminer les présupposés idéologiques auxquels les énoncés se présentent comme souscrivant

Munis d'une description même incomplète des points de vue associés aux mots 'pleins', ainsi que d'une description des contraintes que les connecteurs et articulateurs imposent, il est possible de calculer les points de vue que d'autres mots de l'énoncé activent dans la situation de discours. C'est ce que nous avons pu faire spontanément à propos des exemples (4) à (6), pour lesquels nous avons pu déterminer les points de vue du locuteur sur

<sup>22</sup> Raccach (2002), entre autres, contient une étude contrastive franco-espagnole (pp. 65-69), qui montre que « rico » a un comportement sémantique plus complexe que « riche », et propose une explication de ce fait en termes de points de vue.

<sup>23</sup> Certains dysphoriques, comme *canicule*, n'ont pas de contrepartie euphorique.

les fonctionnaires (4), sur les femmes (5) et sur le parti des républicains (6). Cette intuition est étayée par le calcul des présupposés argumentatifs introduits par *mais*, et, pour (4) et (6), son application aux points de vue imposés par les *mots de langue* dont le point de vue est marqué (*tire-au-flanc*, pour (4) et *raciste* pour (6)), application qui permet à son tour de calculer les points de vue que doivent imposer les *mots de discours* correspondants (« fonctionnaire » et « républicains », respectivement) ; pour (5), le calcul est plus simple : c'est l'opposition, imposée par *mais*, entre « belle » et « intelligente », à propos d'une femme, qui suffit à caractériser l'idéologie sous-jacente à l'énoncé.

## 2) Déterminer les points de vue appartenant à la description des mots de langue

Cette tâche comporte une étape de plus que la précédente : le point de vue imposé par un *mot de discours* ne suffit pas à caractériser la description d'un *mot de langue*. Il faut, de plus, établir que tous les discours possibles utilisant ce mot imposent ce point de vue s'il n'est pas explicitement désavoué (voir § 3.2, ci-dessus). Ainsi, le mot de langue *républicain* n'impose pas un point de vue négatif bien que les énoncés de (6) confèrent au mot de discours « républicain » cette négativité : en effet, la phrase (6')

(6') Max est membre du parti des républicains mais il est raciste

ne pose pas de problème d'interprétation et ne paraît insolite qu'aux interlocuteurs ne doutant pas du caractère raciste des membres du parti des républicains.

L'intérêt d'exemples comme (3) est de montrer que les énoncés d'une phrase contenant un mot dont le point de vue est implicitement nié, dans ladite phrase, ne sont que difficilement interprétables. C'est grâce à des tests de cette sorte que l'on peut passer d'un calcul de type 1) à un calcul de type 2).

## 5. Quelques difficultés

- a) La démarche proposée par la *Sémantique des points de vue*, malgré les avantages que nous avons vus, est difficile à admettre car elle n'est pas conforme à une tradition s'appuyant sur des préconçus populaires (selon lesquels les langues seraient des systèmes de codage destinés à transmettre de l'information, la signification serait dans le monde, et autres manières de réduire le linguistique à d'autres types de phénomènes), et respectée par de très nombreux linguistes, se réclamant de différents courants.
- b) Par ailleurs, indépendamment de sa non conformité à cette tradition, elle dérange pour plusieurs autres raisons :
  - (i) elle implique une conception peu flatteuse de la communication langagière (la conception manipulatoire) ;
  - (ii) elle met la subjectivité au centre des observables de la sémantique ;
  - (iii) de plus, elle prétend décrire *objectivement* ces aspects subjectifs.
- c) Plus techniquement, les intuitions sont souvent muettes sur les points de vue adéquats pour décrire les mots : les cas comme « riche », pour lesquels les champs topiques lexicaux sont assez faciles à entrevoir, ne sont pas les plus fréquents. Pour suppléer à ce défaut d'intuition, il est nécessaire de concevoir des expérimentations complexes et rigoureuses, qui sont, elles-mêmes, très peu ... intuitives. Ces expérimentations, qui visent à suggérer des hypothèses descriptives éventuellement fausses, doivent être associées à des tests sémantiques permettant de réfuter celles des hypothèses qui apparaissent comme fausses et de conserver (jusqu'à nouvel ordre) celles des hypothèses descriptives qui semblent adéquates. Une expérimentation de cette sorte est décrite dans Raccah (2011) : elle utilise un corpus d'associations lexicales mis à la disposition des chercheurs par l'Université d'État de Novossibirsk (<http://dictaverf.nsu.ru/dict>).



Les propriétés évoquées en a) et b) ne sont des défauts que pour des défenseurs militants des traditions et préconçus qu'elles enfreignent. En revanche, le fait que l'intuition n'aide que rarement à imaginer une description lexicale en termes de points de vue pourrait constituer une faiblesse du cadre théorique si l'on ne parvenait pas à trouver un ensemble plus complet d'expérimentations permettant de seconder l'intuition. On pourra se consoler en se rappelant que les descriptions de la physique quantique sont loin d'être intuitives...

## 6. Pour conclure...

Cette approche des processus discursifs, qui introduit la *manipulation de points de vue* comme interface directe entre le monde et la langue, évitant de réduire les phénomènes sémantiques à des méthodes de logique ou à des opérations cognitives, fournit, en respectant les méthodes de la logique, une substance sur laquelle les opérations cognitives s'inscrivent ; on a vu qu'elle permet d'enrichir empiriquement la description lexicale au fur et à mesure que des mots supplémentaires sont décrits : il suffit de construire une phrase contenant le mot dont on veut tester la description et un ou plusieurs mots déjà décrits, en tentant de faire apparaître une incompatibilité entre les points de vue correspondants : s'il y a effectivement incompatibilité, on pourra observer que les énoncés d'une telle phrase seront difficilement interprétables et, en ce cas, l'hypothèse de description du mot sera corroborée. En cas contraire, l'hypothèse sera réfutée.

Ainsi, le concept linguistique de *point de vue*, pensé, dans un premier temps, pour se substituer aux unités de sens que les approches un peu trop naïves et réductionnistes de la sémantique avaient hâtivement adoptées (*états du monde, concepts logiques, états psychologiques* ou *représentations mentales, configurations neuronales*, ou autres entités externes aux langues), a permis de caractériser la signification comme un ensemble de contraintes que les unités (simples et complexes) des langues imposent à la construction du sens ; ce même concept, par la suite, s'est montré utile pour modéliser la notion d'*orientation argumentative*, nécessaire aux approches relevant de l'*Argumentation dans la Langue* ; et c'est encore ce même concept qui permet d'unifier les perspectives polyphonique et argumentatives.

Pierre-Yves Raccah, CNRS  
UMR 7270, Orléans

## Références bibliographiques

- Barwise Jon et Perry John, 1983, *Situations and Attitudes*, Cambridge MA, MIT Press.
- Bruxelles Sylvie et Raccah Pierre-Yves, 1992, « Argumentation et sémantique : le parti-pris du lexique ». *Énonciation et parti pris*. Walter de Mulder, Frank Schuerewegen et Liliane Tasmowski (éd.). Amsterdam : Rodopi, p. 59-73.
- Cadiot, Pierre, 1997, « Sur l'indexicalité des noms » *Catégorisation et cognition : de la perception au discours*, Danièle Dubois (éd.), p. 243-269, Paris, Éditions Kimé.
- Carel, Marion, 2011, « Attribution de point de vue et effacement du récit », *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Gilles Corminboeuf, Marie-José Béguelin (dir.), Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 399-413.
- Davidson, Donald, 1967, « Truth and Meaning », *Synthese*, 17 : 304-323.
- Ducrot (1988). Topoi et formes topiques. *Bulletin d'études de linguistique française* de Tokyo 22, p. 1-14.
- Grillo Éric, 2003, « Parler la même langue », *MAG Philo*, revue électronique (<http://www2.cndp.fr/magphilo/philo09/parler.htm>), n° 9 : Langages, 2003-2004.

- Langaker, Ronald, 1987, *Foundations of Cognitive Grammar, Volume I, Theoretical Prerequisites* Stanford, California : Stanford University Press, 1987
- Montague, Richard, 1970, « Universal grammar », *Theoria*, n° 36, p. 373–398.
- Montague, Richard, 1973 « The Proper Treatment of Quantification in Ordinary English », *Approaches to Natural Language*, Jaakko Hintikka, Julius Moravcsik, Patrick Suppes (éd.), Dordrecht, Reidel, 221–242.
- Raccah, Pierre-Yves, 1997, « L'argumentation sans la preuve : prendre son biais dans la langue », *Interaction et cognition* n° 2 1-2, p. 237-264. Réédité dans *L'assertion en débat*, 1998. Paris, L'harmattan.
- Raccah, Pierre-Yves, 2002, « La semántica de los puntos de vista: hacia una teoría científica y empírica de la construcción del sentido », *Letras de Hoje*, n° 129, p. 45- 71.
- Raccah, Pierre-Yves, 2008, « Contraintes linguistiques et compréhension des énoncés : la langue comme outil de manipulation », *Entretiens d'orthophonie*, Jean-François Wirotius (dir.) Paris, Expansion Formation et Éditions, p. 61-90.
- Raccah, Pierre-Yves, 2011, « Семантическое описание лексики: как эффективно помочь интуиции? » (« Description sémantique du lexique : un moyen pour seconder efficacement l'intuition ? ») Вестник (Новосибирского государственного университета), n° 9-2, Novossibirsk (Russie), 96-120.
- Raccah, Pierre-Yves, 2014, *L'inscription des biais socio-cognitifs dans la langue* (ed). Limoges, Lambert-Lucas.
- Raccah, Pierre-Yves, 2016, « Comment faut-il complexifier la description sémantique d'une structure connective complexe ? » *Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, Olga Galatanu, Anna-Maria Cozma et Abdelhadi Bellachhab (dir.), Bruxelles, Peter Lang (collection Gramm-R, vol. 33), pp. 65-83.
- Rastier François, 1995, « Communication ou transmission ? » *Césure*, n° 8, p. 151-195.
- Stoltz, Claire (2009). Dialogisme. *Fabula-atelier* (internet)  
<http://www.fabula.org/atelier.php?Dialogisme>
- Tarski, Alfred, 1944, « The Semantic Conception of Truth and the Foundations of Semantics » *Philosophy and Phenomenological Research*, Vol. 4, n° 3, p. 341-376.